

Commission communication et organisation du Conseil (CCO)

Année politique 2020/2021

Rapport d'activité

(Art. 88 Règlement du Conseil communal de Montreux du 4 décembre 2014)

1. Présidence :

La Présidence est assumée par M. Nicolas Büchler (SOC).

2. Sous-commission permanente informatique- Membres :

Tal Luder, UDC

Nicolas Büchler, SOC

Pierre-André Spahn, PLR

La sous-commission permanente du site internet du Conseil a notamment avancé sur les aspects suivants :

- Moteur de recherche performant : un nouveau moteur de recherche a été mis en place depuis le début du mois de juin 2021. Il doit encore être amélioré afin de permettre aux Conseillers de se lancer dans des recherches plus profondes sur des éléments de notre Conseil.
- Espace de stockage pour les commissions permanentes et ad-hoc : depuis début juin 2021, l'entier des commissions permanentes et ad-hoc ont accès à un espace de stockage directement sur l'onglet de la commission. Cela permettra, pour les commissions permanentes surtout, d'améliorer la continuité des opérations lorsque les miliciens changent dans ces commissions.
- Visuel du site : le visuel du site a été mis à jour fin 2020 afin de mieux répondre aux différents outils de travail (tablettes, PC, mac, etc).

Pour faire avancer ces éléments, nous avons pu compter sur la collaboration de MMES Céline Morier, secrétaire du Conseil, et Alice Ganguillet, éditrice web, ainsi que de l'équipe de Quicksite, fournisseur informatique. Nous les remercions pour leur collaboration.

3. Sous-commission « enveloppe électronique » – Membres :

Mélanie Nicollier, PLR

Nicolas Büchler, SOC

Tal Luder, UDC

L'envoi de l'enveloppe électronique a enfin été finalisé. Afin d'offrir la meilleure flexibilité possible aux Conseillers, nous avons opté pour la solution suivante :

- L'enveloppe électronique est envoyée à tous les membres du Conseil
- Ceux qui le souhaitent sont inscrits pour ne recevoir plus que l'enveloppe électronique.
- Chaque année, une nouvelle possibilité d'inscription sera offerte. A contrario, les membres pourront également renoncer à ladite enveloppe électronique au profit de l'enveloppe papier.

4. Sous-commission « salle du Conseil » – Membres :

Susanne Lauber Fürst, ML
Tal Luder, UDC

Plusieurs contacts ont eu lieu sur les dernières années avec le Service Domaines et bâtiments ainsi que le fournisseur Technicongrès concernant la qualité des services de la salle du Conseil communal à l'Aula de Montreux-Est.

Plusieurs problèmes ont été remontés à Technicongrès, notamment concernant la qualité de la retransmission vidéo, le fonctionnement des micros sans fil et l'utilisation de la tablette de la présidence du Conseil.

Evidemment, et pour cause de déplacement de nos séances dans d'autres lieux, les discussions devront se poursuivre avec Technicongrès.

Par ailleurs, la sous-commission a également mené les négociations avec le fournisseur quant à la facturation des séances du Conseil qui ont dû être annulées. Le contrat prévoyait un forfait pour 10 séances par année, et nous avons pu obtenir de Technicongrès qu'ils renoncent à une part du forfait concernant les séances annulées. Nous les remercions pour leur compréhension et leur collaboration.

L'achat de nouveau matériel doit être envisagé (p.ex. micro portable). Selon les informations reçues, le matériel est utilisé surtout par l'école. Dans le cas d'un nouvel achat, les coûts devraient être partagés au mieux. Il faudra également conclure un nouveau contrat de prestation avec Technicongrès dès que l'utilisation de la salle du Conseil sera de nouveau possible.

5. Sous-commission ad-hoc – Membres :

5.1. Sous-commission « jetons de présence » - Membres :

Mélanie Nicollier, PLR
Tal Luder, UDC
Nicolas Büchler, SOC
M. Angelo Giuliano, président du Conseil.

La sous-commission « jetons de présence » s'est réunie à plusieurs reprises en présence du M. le Président du Conseil Angelo Giuliano, afin de préparer la proposition du bureau du conseil concernant les indemnités et jetons de présence de ses membres pour la législature 2021-2026. Une commission ad-hoc du Conseil Communal devra se réunir prochainement afin de valider, respectivement de discuter, de la proposition du bureau.

5.2. Sous-commission « secrétaire-suppléant.e du conseil » - Membres :

Charlotte Chevallier, SOC
Nicolas Büchler, SOC
Céline Morier, secrétaire du Conseil

La sous-commission « secrétaire-suppléante du conseil » s'est penchée sur les questions d'attrait et de relève concernant le poste mentionné. Il s'agit, avec la secrétaire du conseil Céline Morier, de définir une liste de tâches qui pourraient régulièrement être déléguées à la secrétaire-suppléante.

A ce titre, nous avons proposé de revaloriser les indemnités du poste afin d'augmenter son attrait, tout en ajustant les tâches dévolues. Ces deux éléments, si le Conseil l'accepte lors du vote sur les indemnités du Conseil pour la prochaine législature, permettront potentiellement

de trouver une relève à Mme Charlotte Chevallier, qui nous a fait part plusieurs fois de sa volonté de quitter cette fonction une fois une succession trouvée.
La CCO la remercie pour son dévouement et son engagement.

6. Déroulement des séances :

La Commission s'est réunie à 5 reprises et a pu travailler dans un esprit particulièrement constructif et serein.

Pour le début de la prochaine législature, le président actuel s'engage à transmettre au mieux les éléments en sa possession pour permettre à la nouvelle CCO d'être opérationnelle le plus rapidement possible.

Montreux, le 17 juin 2021

M. Nicolas Büchler

Président de la CCO